

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4839

concernant le calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2009-2010

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 6 du Règlement général 1 de l'Université du Québec : « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche concernant le calendrier universitaire »;

ATTENDU l'article 4 du Régime des études de premier cycle et l'article 1.8 du Régime des études de cycles supérieurs de l'UQO concernant le calendrier universitaire;

ATTENDU le projet de calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2009-2010;

ATTENDU la résolution 265-CE-1856 adoptée par la Commission des études du 1er mai 2008;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2009-2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4840

concernant l'ouverture des admissions au certificat en arts visuels, au certificat en bande dessinée et au certificat en design graphique

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de certificat en arts visuels, de certificat en bande dessinée et de certificat en design graphique;

ATTENDU la résolution 261-CE-1824 de la Commission des études du 6 décembre 2007;

ATTENDU les résolutions du Conseil des études;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

D'OUVRIR les admissions à temps partiel au certificat en arts visuels, au certificat en bande dessinée et au certificat en design graphique à compter du trimestre d'automne 2008, et ce, afin de permettre des admissions à ces programmes aux trimestres d'automne seulement;

DE RATTACHER le certificat en arts visuels, le certificat en bande dessinée et le certificat en design graphique à l'Unité de gestion des études de premier cycle en arts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4841

concernant l'ouverture du certificat en histoire

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de certificat en histoire;

ATTENDU la résolution 263-CE-1840 recommandant la création et l'ouverture du certificat en histoire;

ATTENDU l'approbation du certificat en histoire par le Conseil des études;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

D'OUVRIR les admissions au certificat en histoire à compter du trimestre d'automne 2008, selon un régime d'admission à temps complet et à temps partiel aux trimestres d'automne et d'hiver et à temps partiel aux trimestres d'été;

DE RATTACHER le certificat en histoire au Module des sciences sociales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4842

concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département d'informatique et d'ingénierie

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de l'informatique;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 29 avril 2008;

ATTENDU la résolution INF2456 de la 216^e réunion de l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie du 7 mai 2008 recommandant l'embauche de monsieur Mohand Saïd Allili à titre de professeur régulier;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Mohand Saïd Allili;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur Mohand Saïd Allili à titre de professeur régulier dans le domaine de l'informatique au Département d'informatique et d'ingénierie pour la période débutant le 1^{er} juin 2008 et se terminant le 31 mai 2010;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de monsieur Mohand Saïd Allili.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4843

concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département de relations industrielles

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la gestion des ressources humaines;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 11 avril 2008;

ATTENDU la résolution DRI-11-04-08-717 de l'Assemblée départementale du Département de relations industrielles du 11 avril 2008 recommandant l'embauche de madame Émilie Genin à titre de professeure régulière;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Émilie Genin;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Émilie Genin à titre de professeure régulière dans le domaine de la gestion des ressources humaines au Département de relations industrielles pour la période débutant le 1^{er} juin 2008 et se terminant le 31 mai 2010;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Émilie Genin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4844

concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département de relations industrielles

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine des relations du travail;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 11 avril 2008;

ATTENDU la résolution DRI-11-04-08-719 de l'Assemblée départementale du Département de relations industrielles du 11 avril 2008 recommandant l'embauche de madame Julie Bourgault à titre de professeure régulière;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Julie Bourgault;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Julie Bourgault à titre de professeure régulière dans le domaine des relations du travail au Département de relations industrielles pour la période débutant le 1^{er} juin 2008 et se terminant le 31 mai 2010;

DE RENDRE l'octroi de la permanence, à titre de professeure régulière au Département de relations industrielles, conditionnel à l'obtention du doctorat;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Julie Bourgault.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4845

concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département de relations industrielles

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine des politiques publiques et économie du travail;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 11 avril 2008;

ATTENDU la résolution DRI-11-04-08-718 de l'Assemblée départementale du Département de relations industrielles du 11 avril 2008 recommandant l'embauche de monsieur Samir Amine à titre de professeur régulier;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Samir Amine;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur Samir Amine à titre de professeur régulier dans le domaine des politiques publiques et économie du travail au Département de relations industrielles pour la période débutant le 1^{er} juin 2008 et se terminant le 31 mai 2010;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de monsieur Samir Amine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4846

concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département des sciences de l'éducation

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la didactique de l'univers social;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 31 mars 2008;

ATTENDU la résolution UQO-DSE-08-65-380 de l'Assemblée départementale du Département des sciences de l'éducation du 23 avril 2008 recommandant l'embauche de madame Chantal Déry à titre de professeure régulière;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Chantal Déry;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Chantal Déry à titre de professeure régulière dans le domaine de la didactique de l'univers social au Département des sciences de l'éducation pour la période débutant le 1^{er} juin 2008 et se terminant le 31 mai 2010;

DE RENDRE l'octroi de la permanence, à titre de professeure régulière au Département des sciences de l'éducation, conditionnel à l'obtention du doctorat;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Chantal Déry.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4847

concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département des sciences de l'éducation

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la didactique du français;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 15 avril 2008;

ATTENDU la résolution UQO-DSE-08-65-381 de l'Assemblée départementale du Département des sciences de l'éducation du 23 avril 2008 recommandant l'embauche de madame Judith Emery-Bruneau à titre de professeure régulière;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Judith Emery-Bruneau;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Judith Emery-Bruneau à titre de professeure régulière dans le domaine de la didactique du français au Département des sciences de l'éducation pour la période débutant le 1^{er} juin 2008 et se terminant le 31 mai 2010;

DE RENDRE l'octroi de la permanence, à titre de professeure régulière au Département des sciences de l'éducation, conditionnel à l'obtention du doctorat;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Judith Emery-Bruneau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4848

concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences de l'éducation

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine des fondements en éducation;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 22 avril 2008;

ATTENDU la résolution UQO-DSE-08-65-382 de l'Assemblée départementale du Département des sciences de l'éducation du 23 avril 2008 recommandant l'embauche de monsieur David Lefrançois à titre de professeur régulier;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur David Lefrançois;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur David Lefrançois à titre de professeur régulier dans le domaine des fondements en éducation au Département des sciences de l'éducation pour la période débutant le 1^{er} juin 2008 et se terminant le 31 mai 2010;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de monsieur David Lefrançois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4849

concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département des sciences comptables

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la comptabilité financière;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 7 avril 2008;

ATTENDU la résolution 193-DC-713 de l'Assemblée départementale du Département des sciences comptables du 17 avril 2008 recommandant l'embauche de madame Hanen Khemakhem à titre de professeure régulière;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Hanen Khemakhem;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Hanen Khemakhem à titre de professeure régulière dans le domaine de la comptabilité financière au Département des sciences comptables pour la période débutant le 1^{er} juin 2008 et se terminant le 31 mai 2010;

DE RENDRE l'octroi de la permanence, à titre de professeure régulière au Département des sciences comptables, conditionnel à l'obtention du doctorat;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Hanen Khemakhem.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4850

concernant l'embauche d'une professeure suppléante au Département des sciences comptables

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur suppléant dans le domaine de la comptabilité financière;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 7 avril 2008;

ATTENDU la résolution 193-DC-714 de l'Assemblée départementale du Département des sciences comptables du 17 avril 2008 recommandant l'embauche de madame Muriel Dufour à titre de professeure suppléante;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Muriel Dufour;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat;

ATTENDU la fin des études du programme de maîtrise en gestion de projet au mois de juin 2008;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Muriel Dufour à titre de professeure suppléante dans le domaine de la comptabilité financière au Département des sciences comptables pour la période débutant le 1^{er} juillet 2008 et se terminant le 31 mai 2010;

DE RENDRE l'embauche de madame Muriel Dufour, à titre de professeure suppléante au Département des sciences comptables, conditionnelle à l'obtention de la maîtrise en gestion de projet avant son entrée en fonction;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Muriel Dufour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4851

concernant l'attribution du statut de professeur associé à monsieur Renaud Paquet

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la convention collective intervenue entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais, et plus particulièrement la clause 1.13 concernant le statut de professeur associé;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Renaud Paquet;

ATTENDU la résolution DRI-11-04-08-722 de la réunion ordinaire de l'Assemblée départementale du Département de relations industrielles du 11 avril 2008 concernant l'attribution du statut de professeur associé à monsieur Renaud Paquet;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'ACCORDER à monsieur Renaud Paquet le statut de professeur associé pour une période de trois (3) ans, soit du 21 mai 2008 au 20 mai 2011;

DE RATTACHER le professeur associé Paquet au Département de relations industrielles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4852

concernant l'attribution du statut de professeur associé à monsieur Gilles Y. Delisle

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la convention collective intervenue entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais, et plus particulièrement la clause 1.13 concernant le statut de professeur associé;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Gilles Y. Delisle;

ATTENDU l'extrait de la 216^e réunion ordinaire de l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie du 7 mai 2008 concernant l'attribution du statut de professeur associé à monsieur Gilles Y. Delisle;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'ACCORDER à monsieur Gilles Y. Delisle le statut de professeur associé pour une période de trois (3) ans, soit du 1^{er} juin 2008 au 31 mai 2011;

DE RATTACHER le professeur associé Delisle au Département d'informatique et d'ingénierie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4853

concernant l'attribution du statut de professeur associé à monsieur François Lorenzetti

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la convention collective intervenue entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais, et plus particulièrement la clause 1.13 concernant le statut de professeur associé;

ATTENDU la collaboration scientifique déjà établie entre monsieur Lorenzetti et des professeurs du Département d'informatique et d'ingénierie;

ATTENDU les développements anticipés dans le secteur des sciences naturelles;

ATTENDU la résolution INF2462 de la 217^e réunion ordinaire de l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie du 14 mai 2008 concernant l'attribution du statut de professeur associé à monsieur François Lorenzetti;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'ACCORDER à monsieur François Lorenzetti le statut de professeur associé pour une période de trois (3) ans, soit du 20 mai 2008 au 19 mai 2011;

DE RATTACHER le professeur associé François Lorenzetti au Département d'informatique et d'ingénierie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4854

concernant la prolongation du contrat d'embauche de la professeure Lucille Théorêt

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le contrat d'embauche à titre de professeure suppléante de Lucille Théorêt, lequel vient à échéance le 31 mai 2008;

ATTENDU les dispositions de l'article 1 de la Convention collective des professeures et professeurs;

ATTENDU les besoins du Département des sciences infirmières;

ATTENDU la volonté du Département des sciences infirmières et de l'Université de continuer à bénéficier des services de la professeure Lucille Théorêt;

ATTENDU la résolution (extrait 462) de l'Assemblée départementale des sciences infirmières;

ATTENDU la lettre d'entente numéro 2008-06 entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

IL EST RÉSOLU :

DE PROLONGER le contrat d'embauche de madame Lucille Théorêt à titre de professeure suppléante dans le domaine de la formation pratique au Département des sciences infirmières, pour la période du 1^{er} juin 2008 au 31 mai 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4855

concernant la prolongation du contrat d'embauche de la professeure Monique Bourget

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le contrat d'embauche à titre de professeure suppléante de Monique Bourget, lequel vient à échéance le 31 mai 2008;

ATTENDU les dispositions de l'article 1 de la Convention collective des professeures et professeurs;

ATTENDU les besoins du Département de travail social et des sciences sociales;

ATTENDU la volonté du Département de travail social et des sciences sociales et de l'Université de continuer à bénéficier des services de la professeure Monique Bourget;

ATTENDU la résolution (extrait 499) de l'Assemblée départementale du Département de travail social et des sciences sociales;

ATTENDU la lettre d'entente numéro 2008-07 entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

IL EST RÉSOLU :

DE PROLONGER le contrat d'embauche de madame Monique Bourget à titre de professeure suppléante dans le domaine de la formation pratique au Département de travail social et des sciences sociales, pour la période du 1^{er} juin 2008 au 31 mai 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4856

concernant l'octroi du titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à monsieur Alain Albert

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les résolutions 83-CA-1344, 173-CA-2617 et 226-CA-3241 du conseil d'administration adoptant et modifiant les privilèges rattachés au titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » et de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la contribution de monsieur Alain Albert à la communauté universitaire depuis le 1^{er} juin 1975;

ATTENDU la recommandation du recteur;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

DE DÉCERNER le titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à monsieur Alain Albert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4857

concernant l'octroi du titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à monsieur Paul G. Aubry

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les résolutions 83-CA-1344, 173-CA-2617 et 226-CA-3241 du conseil d'administration adoptant et modifiant les privilèges rattachés au titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » et de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la contribution de monsieur Paul G. Aubry à la communauté universitaire depuis le 1^{er} juillet 1978;

ATTENDU la recommandation du recteur;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

DE DÉCERNER le titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à monsieur Paul G. Aubry.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4858

concernant l'octroi du titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à monsieur Bernard Dumouchel

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les résolutions 83-CA-1344, 173-CA-2617 et 226-CA-3241 du conseil d'administration adoptant et modifiant les privilèges rattachés au titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » et de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la contribution de monsieur Bernard Dumouchel à la communauté universitaire depuis le 8 janvier 1979;

ATTENDU la recommandation du recteur;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

DE DÉCERNER le titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à monsieur Bernard Dumouchel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4859

concernant l'octroi du titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à monsieur Mohammed Khalid

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les résolutions 83-CA-1344, 173-CA-2617 et 226-CA-3241 du conseil d'administration adoptant et modifiant les privilèges rattachés au titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » et de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la contribution de monsieur Mohammed Khalid à la communauté universitaire depuis le 1^{er} juin 1975;

ATTENDU la recommandation du recteur;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

DE DÉCERNER le titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à monsieur Mohammed Khalid.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4860

concernant l'octroi du titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à monsieur Paul Legris

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les résolutions 83-CA-1344, 173-CA-2617 et 226-CA-3241 du conseil d'administration adoptant et modifiant les privilèges rattachés au titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » et de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la contribution de monsieur Paul Legris à la communauté universitaire depuis le 17 août 1981;

ATTENDU la recommandation du recteur;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

DE DÉCERNER le titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à monsieur Paul Legris.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4861

concernant l'octroi du titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à monsieur Émile Leroux

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les résolutions 83-CA-1344, 173-CA-2617 et 226-CA-3241 du conseil d'administration adoptant et modifiant les privilèges rattachés au titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » et de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la contribution de monsieur Émile Leroux à la communauté universitaire depuis le 16 juin 1981;

ATTENDU la recommandation du recteur;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

DE DÉCERNER le titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à monsieur Émile Leroux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4862

concernant l'octroi du titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à monsieur Jocelyn Mercier

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les résolutions 83-CA-1344, 173-CA-2617 et 226-CA-3241 du conseil d'administration adoptant et modifiant les privilèges rattachés au titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » et de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la contribution de monsieur Jocelyn Mercier à la communauté universitaire depuis le 1^{er} juin 1977;

ATTENDU la recommandation du recteur;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

DE DÉCERNER le titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à monsieur Jocelyn Mercier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4863

concernant l'octroi du titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à madame Gaétane Payeur

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les résolutions 83-CA-1344, 173-CA-2617 et 226-CA-3241 du conseil d'administration adoptant et modifiant les privilèges rattachés au titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » et de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la contribution de madame Gaétane Payeur à la communauté universitaire depuis le 1^{er} juillet 1979;

ATTENDU la recommandation du recteur;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

DE DÉCERNER le titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à madame Gaétane Payeur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4864

concernant l'octroi du titre de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à monsieur Pierre Boucher

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les résolutions 83-CA-1344, 173-CA-2617 et 226-CA-3241 du conseil d'administration adoptant et modifiant les privilèges rattachés au titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » et de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la contribution de monsieur Pierre Boucher à la communauté universitaire depuis le 15 mars 1976;

ATTENDU la recommandation du recteur;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

DE DÉCERNER le titre de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à monsieur Pierre Boucher.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4865

concernant l'octroi du titre de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à madame Lucie Champoux

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les résolutions 83-CA-1344, 173-CA-2617 et 226-CA-3241 du conseil d'administration adoptant et modifiant les privilèges rattachés au titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » et de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la contribution de madame Lucie Champoux à la communauté universitaire depuis le 22 octobre 1973;

ATTENDU la recommandation du recteur;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

DE DÉCERNER le titre de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à madame Lucie Champoux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4866

concernant l'octroi du titre de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à madame Estelle Grégoire

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les résolutions 83-CA-1344, 173-CA-2617 et 226-CA-3241 du conseil d'administration adoptant et modifiant les privilèges rattachés au titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » et de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la contribution de madame Estelle Grégoire à la communauté universitaire depuis le 19 janvier 1976;

ATTENDU la recommandation du recteur;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

DE DÉCERNER le titre de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à madame Estelle Grégoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4867

concernant l'octroi du titre de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à monsieur Daniel Pouliot

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les résolutions 83-CA-1344, 173-CA-2617 et 226-CA-3241 du conseil d'administration adoptant et modifiant les privilèges rattachés au titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » et de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la contribution de monsieur Daniel Pouliot à la communauté universitaire depuis le 23 septembre 1991;

ATTENDU la recommandation du recteur;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

DE DÉCERNER le titre de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à monsieur Daniel Pouliot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4868

concernant l'octroi du titre de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à monsieur Jacques Rousseau

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les résolutions 83-CA-1344, 173-CA-2617 et 226-CA-3241 du conseil d'administration adoptant et modifiant les privilèges rattachés au titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » et de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la contribution de monsieur Jacques Rousseau à la communauté universitaire depuis le 7 mars 1977;

ATTENDU la recommandation du recteur;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

DE DÉCERNER le titre de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à monsieur Jacques Rousseau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4869

concernant l'adoption du budget du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2008-2009

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la présentation et les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU l'avis favorable du comité exécutif du 12 mai 2008;

ATTENDU la recommandation du recteur, président du comité du budget, et celle de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Hélène Grand-Maître,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le budget du fonds de fonctionnement pour l'année 2008-2009 prévoyant des produits de 56 220 \$M et des charges de 56 209 \$M pour un surplus anticipé de l'ordre de 11 \$M.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4870

concernant l'adoption du budget du fonds d'investissement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2008-2009

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le plan quinquennal d'investissements universitaires 2007-2012 approuvé par le gouvernement du Québec;

ATTENDU le processus de préparation budgétaire;

ATTENDU l'avis favorable du comité exécutif du 12 mai 2008;

ATTENDU la présentation et les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU la recommandation du recteur, président du comité du budget, et celle de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le budget d'investissement pour l'année 2008-2009 ci-dessous :

• Maintien des actifs	1 185 000 \$
• Enveloppe de rattrapage Bâtiment	440 000 \$
• Développement des systèmes d'information	294 000 \$
• Ajout au parc mobilier (nouvelle enveloppe liée à l'évolution des effectifs étudiants et du personnel depuis 2003-2004)	263 000 \$
	<hr/>
TOTAL	<u>2 182 000 \$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4871

concernant l'adoption du plan des effectifs pour l'année 2008-2009

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution 315-CA-4723 concernant la détermination du nombre de postes de professeur pour l'année 2008-2009;

ATTENDU la résolution 317-CA-4791 concernant la répartition des postes de professeur par département et par secteur disciplinaire pour l'année 2008-2009;

ATTENDU la « situation budgétaire 2007-2008 et les orientations budgétaires 2008-2009 de l'Université du Québec en Outaouais » présentés au conseil d'administration du 3 mars 2008;

ATTENDU le document « Présentation du budget de fonctionnement déposé au conseil d'administration »;

ATTENDU l'adoption du budget de fonctionnement pour l'année 2008-2009;

ATTENDU les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le plan des effectifs pour l'année 2008-2009, tel que déposé, comprenant les modifications suivantes :

1. **de maintenir** à cent quatre-vingt-dix (190) le nombre total de postes de professeur régulier (excluant un (1) poste de professeur régulier hors plan des effectifs et deux (2) postes de professeur financés par les chaires de recherche);
2. **de créer** un (1) poste d'adjoint au recteur au Cabinet du recteur;
3. **de créer** un (1) poste de professionnel en archives au Secrétariat général;
4. **de créer** un (1) poste d'agent d'admission au Bureau du registraire et des services aux étudiants;
5. **de créer** (0,6) poste d'agent de stage à temps partiel 3 jours/semaine au Module de l'éducation au Campus Saint-Jérôme;
6. **de créer** un (1) poste de technicien en documentation à la direction du Campus Saint-Jérôme;
7. **de créer** un (1) poste de secrétaire – soutien administratif au Campus Saint-Jérôme;
8. **de créer** un (1) poste de commis général au Service des ressources humaines et financières;

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4871

concernant l'adoption du plan des effectifs pour l'année 2008-2009

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

9. **de créer** deux (2) postes de commis remplaçant « volant » pour l'Université rattachés au Service des ressources humaines et financières pour répondre aux besoins des modules, des départements et des services;
10. **de créer** un (1) poste de contremaître au Service des terrains et bâtiments;
11. **de rattacher** le poste professionnel de Webmestre du Service des technologies de l'information à la Direction des communications et du recrutement;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4872

concernant l'adoption de la marge de crédit bancaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2008-2009

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la loi sur l'Université du Québec, articles 4 f) et 3.1;

ATTENDU le Règlement général 4 au sujet de l'exercice des pouvoirs des établissements;

ATTENDU le Règlement général 7 au sujet des affaires concernant l'administration;

ATTENDU les études effectuées par le Service des ressources humaines et financières sur les mouvements de trésorerie;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Michel Blanchette, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

- **DE FIXER** la marge de crédit bancaire à 27 000 000 \$ pour l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2008-2009 (1^{er} juin 2008 au 31 mai 2009);
- **D'AUTORISER** la vice-rectrice à l'administration et aux ressources et le directeur du Service des ressources humaines et financières à négocier les meilleures conditions d'emprunt (sous la forme de lettre de change, billet, effet négociable, émission d'obligations, acceptation bancaire ou autres titres, ou valeurs) auprès des institutions financières suivantes :

Caisse populaire Saint-Raymond de Hull
53, boulevard Saint-Raymond
Gatineau (Québec)

Banque de Montréal
1100, boulevard Maloney Ouest
Gatineau (Québec)

RBC Banque Royale
1, Place Ville-Marie, 8^e étage
Montréal (Québec)

Banque Nationale du Canada
920, boulevard St-Joseph
Gatineau (Québec)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4873

concernant les travaux de réfection majeurs au pavillon Alexandre-Taché

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les articles 4 et 31 de la Loi sur l'Université du Québec et l'article 1.3 du Règlement général 4 : « Exercice des pouvoirs des établissements »;

ATTENDU l'article 4.4 du Règlement de régie interne de l'UQO;

ATTENDU les agrandissements réalisés au pavillon Alexandre-Taché;

ATTENDU la nécessité de rénover certains espaces du bâtiment existant du pavillon Alexandre-Taché pour assurer l'intégration à ces agrandissements;

ATTENDU la nécessité d'améliorer la performance de certains systèmes du bâtiment existant du pavillon Alexandre-Taché;

ATTENDU l'octroi de la subvention au programme « Enveloppe de rattrapage pour les travaux de réfection majeurs » d'une somme de 334 000 \$ du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

ATTENDU l'analyse des prix soumis effectuée par le consortium « *Équipe d'architectes : Les Architectes Carrier Savard – Fortin, Corriveau, Salvail architecture + design* » ainsi que la firme Génivar dans le cadre de leur mandat;

ATTENDU la présence de l'entrepreneur, Boless inc., responsable de la construction des agrandissements des ailes B et C, suivant l'appel d'offres du 9 novembre 2006 et l'octroi du contrat le 11 décembre 2006 (307-CA-4578);

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER, à titre d'ordre de changement, à la firme Boless inc. les travaux de réfection majeurs au pavillon Alexandre-Taché d'une somme de 671 000 \$ (montant incluant le remboursement des taxes);

DE MANDATER la vice-rectrice à l'administration et aux ressources de l'Université du Québec en Outaouais d'autoriser ledit ordre de changement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4874

concernant l'adjudication du contrat de service de sécurité

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU que le contrat liant l'Université à la firme « Le Groupe de Sécurité GARDA inc.» prend fin le 31 mai 2008;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres publiques pour les services d'une agence de sécurité effectué par la division des approvisionnements du Service des ressources humaines et financières;

ATTENDU la recommandation du comité chargé d'analyser les appels d'offres;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

D'ADJUGER le contrat liant l'Université du Québec en Outaouais à la firme « Le Groupe de Sécurité GARDA inc. » pour une période de trente-six mois, soit du 1^{er} juin 2008 au 31 mai 2011;

DE MANDATER la vice-rectrice à l'administration et aux ressources et le secrétaire général pour signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, ledit contrat et y apporter toute modification jugée utile aux meilleurs intérêts de l'Université du Québec en Outaouais.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4875

concernant la nomination de trois (3) professeurs à la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la fin des mandats des professeurs Louise Brunette, Catherine Lanaris et Jean-Pierre Lévy-Mangin, en tant que membres de la commission des études;

ATTENDU le Règlement général 1 de l'Université du Québec : « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

ATTENDU les articles 6.1 c) et 6.3 du Règlement de régie interne et l'article 4.2 du Règlement des procédures de désignation ou de nomination de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la convocation conjointe du corps professoral par le secrétaire général et le président du Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la désignation faite par l'assemblée du corps professoral de l'Université du Québec en Outaouais tenue le 12 mai 2008;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par monsieur Denis Dubé,

IL EST RÉSOLU :

- **QUE** la professeure Catherine Lanaris soit nommée membre de la commission des études à titre de personne occupant un poste de direction d'enseignement ou de recherche, pour un deuxième mandat de deux (2) ans, soit du 21 mai 2008 au 20 mai 2010;
- **QUE** le professeur Thibault Martin soit nommé membre de la commission des études à titre de personne occupant un poste de direction d'enseignement ou de recherche, pour un premier mandat de deux (2) ans, soit du 21 mai 2008 au 20 mai 2010;
- **QUE** la professeure Ana-Maria Davila-Gomez soit nommée membre de la commission des études à titre de professeure, pour un premier mandat de deux (2) ans, soit du 21 mai 2008 au 20 mai 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4876

concernant l'élection du président du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 40 de la Loi sur l'Université du Québec;

ATTENDU les articles 4.6 et 4.1 g) et h) du Règlement de régie interne de l'UQO;

ATTENDU la fin de mandat, au 31 mai 2008, de madame Marlène Thonnard à titre de présidente du conseil d'administration;

ATTENDU l'élection en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

QUE madame Marlène Thonnard soit élue présidente du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais pour un mandat de deux (2) ans, soit du 1^{er} juin 2008 au 31 mai 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 323-CA-4877

concernant la nomination d'un (1) membre socio-économique au comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-troisième réunion tenue le mardi 20 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 40 de la Loi sur l'Université du Québec;

ATTENDU l'article 5 du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais concernant la composition, le mandat et les pouvoirs du comité exécutif;

ATTENDU la fin de mandat, au 31 mai 2008, de madame Marlène Thonnard, à titre de représentante socio-économique au comité exécutif, conformément à l'article 5.1.2;

ATTENDU que le poste de membre du comité exécutif à pourvoir doit l'être par un membre possédant le profil défini à l'article 4.1, paragraphes f), g) et h) dudit règlement;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder au renouvellement du mandat de madame Marlène Thonnard ou à la désignation d'une nouvelle personne pour siéger au comité exécutif;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER madame Marlène Thonnard membre du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais pour un mandat de deux (2) ans, soit du 21 mai 2008 au 20 mai 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général